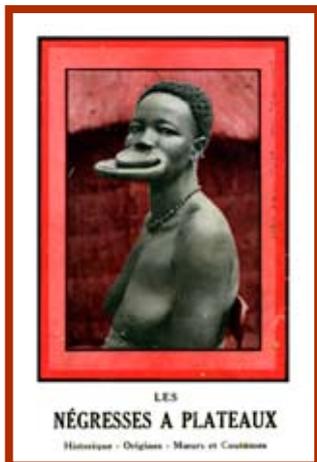


Les femmes-à-plateaux saras-djingés

Regard historique sur une féminité dégradée



Mots-clés :

femmes-à-plateaux - Afrique - mutilations - Tchad

Résumé :

Les femmes-à-plateaux tchadiennes ont constitué l'expression la plus visible de mutilations dont ont été victimes les femmes africaines au nom de liens culturels attachés à la société où elles vivaient. En décrivant ces mutilations pour mieux en comprendre les origines et les conséquences, les médecins du siècle dernier parmi lesquels Gaston Muraz, ont sans doute contribué à faire prendre conscience à l'administration de la dégradation pour la personne que représentaient ces pratiques, et par là à les faire supprimer.



De nos jours le combat mené pour l'abolition de l'excision/mutilation génitale féminine doit permettre aux femmes africaines de se réapproprier toute leur féminité et leur dignité.

Jean Marie MILLELIRI

82 Boulevard Tellène
13007 Marseille - France
j-m.milleliri@wanadoo.fr

Les femmes-à-plateaux saras-djingés

Regard historique sur une féminité dégradée

La lutte contre l'excision et contre les mutilations génitales féminines dont de nombreux gouvernements africains se font les acteurs, poussés par des associations et des organisations internationales (1), doit nous faire nous souvenir de l'existence passée des femmes-à-plateaux du Tchad, illustrations anciennes de cet assujettissement de la féminité africaine.

Les femmes-à-plateaux représentent une des marques de cet assujettissement mutilant du corps féminin dans un rapport direct lié à la vie sociale et culturelle africaine.

Il s'agit en Afrique centrale d'une observation rapportée par les explorateurs du début du XX^{ème} siècle.

Auguste Chevalier dans son ouvrage (2) relate la première rencontre qu'il a avec une femme-à-plateau :

« On amène au camp comme curiosité une femme djingué, ancienne captive de Rabah dont la lèvre supérieure est ornée d'un immense soundou large de 13,5 cm. Elle serait assez jolie sans cette étrange déformation qui la rend hideuse. »

La description que fait de ces femmes le Dr. J. Decorse, aide-major de 1^{ère} classe de l'armée coloniale qui accompagne la mission est plus précise :

« Ces ornements s'appellent "soundou". Pour s'en faire une idée, il faut se représenter une femme adulte portant, enchâssés dans la lèvre inférieure un disque de bois large comme une assiette à dessert, et dans la supérieure, un autre disque comme une soucoupe de tasse à café. Normalement, le poids entraîne ces appendices ; il les fait pendre sur le devant du menton et du cou. Aussi la femme penche-t-elle un peu la tête pour éviter des pressions douloureuses sur les mâchoires. Au repos, elle appuie ces ornements sur son genou fléchi.

[...] Pour s'introduire les aliments dans la bouche, elles sont obligées de soulever le "soundou" supérieur, et la mastication s'accompagne d'un bruit très drôle de castagnettes. Pour boire, c'est plus simple : la femme soulève son "soundou" inférieur jusqu'à l'amener à une obliquité suffisante, puis verse dessus le liquide, qui coule dans la cavité buccale.

[...] Le poids des disques, à force de tirer les tissus, donne au bas de la face une forme pyramidale par suite de l'aplatissement des joues et des arcades mâchelières.

[...] Le sillon naso-jugal est un fossé profond. La voix prend une résonance spéciale, on dirait une voix de ventriloque ! plus de labiales, plus d'explosives, la parole n'est plus qu'un gargouillement de voyelles pâteuses et nasillées.

[...] Cette mode aurait tendance à se perdre et les femmes l'abandonneraient.

[...] Dès que la dilatation volontaire a atteint une certaine dimension, le poids des disques suffit pour élargir l'orifice, qui s'agrandit progressivement. La femme se trouve amenée de la sorte à porter des "soundou" de plus en plus grands, pour qu'ils puissent se maintenir en place. C'est un véritable cercle vicieux. De la pièce de cent sous, on passe à la soucoupe puis à l'assiette. [...] »



femme sara
avec ses
soundous
(in Chevalier,
réf. 2)

Les femmes-à-plateaux saras-djingés

Regard historique sur une féminité dégradée

Cornet et Couvy (4), respectivement en 1905 et en 1907 rapportent également au Tchad les observations qu'ils font de ces femmes portant plateaux :

« chez les femmes, les lèvres sont entièrement déformées par l'affreuse habitude d'y introduire en guise d'ornements des plateaux en bois léger mesurant parfois 18 cm de diamètre pour la lèvre inférieure et 10 pour la supérieure... ».

En 1923, le Dr. Gaston Muraz (3), rapporte de son séjour tchadien des observations détaillées sur les femmes-à-plateaux de la tribu des saras-djingés. L'origine de ces énormes mutilations était mal établie, certains les rattachant au désir des tribus saras de protéger leurs femmes des razzias ouaddaïennes et baguirmiennes, les ravisseurs hésitant à enlever un bétail humain déprécié par ces mutilations. Mais l'origine plus probable de cette pratique se trouve dans un rite initiatique de fiançailles. Les familles après s'être entendues pour unir leurs enfants, la mère de la fillette lui perce les lèvres au moyen de deux fétus de paille, les "mourkoutou". La transfixion constituant une prise de possession du premier mari, amorce de la déformation qui s'ensuivra. Puis, des "mourkoutou" de diamètre plus importants agrandiront l'orifice jusqu'à la mise en place d'un premier disque, "bouta", d'abord minuscule dont la taille est augmentée au fur et à mesure que le pourtour des lèvres se distend (3). Ce caractère hyménéen des plateaux permet à Muraz d'affirmer que le port de ces disques, aux lèvres des femmes saras-djingés, consacre plus un rite de fiançailles et un sentiment de coquetterie, qu'une défense passive contre l'esclavage.

Ce geste initiatique trouve d'ailleurs son prolongement dans le fait que la femme mariée porteuse de plateaux ne peut retirer ces attributs en public. Devenue veuve, elle est par contre obligée de le faire, illustrant par là le lien direct qui attache la femme par ses plateaux à son mari (4).

Muraz qui émaille ses écrits scientifiques de poésie trouve dans l'observation de ces femmes l'occasion d'une évocation :



femme saras venant d'enlever ses plateaux labiaux en signe de deuil (photo Fred Blanchot in réf. 4)

**« Enfant, muette négrillonne.
Femme, monstre aux lèvres de bois
Dont le plateau pend et résonne,
Dont la bave étouffe la voix.**

**Il faut deux mains à ce cloaque
Pour s'entr'ouvrir, boire et manger,
Et quand il mange, et boit, et claque
C'est un four noir de boulanger,**

**Un grand four qui parfois éclate
Sous le bois qui meurtrit la chair
Et creuse une plaie écarlate
Pareille à celle d'un cancer.**

**Ah ! Lèvres tératologiques,
Muscles atrocement lésés,
Que sont pour vous ces mots magiques:
Rires, sourires et baisers ? ... »**

Les femmes-à-plateaux saras-djingés

Regard historique sur une féminité dégradée



femmes-à-plateaux avec des disques de tailles différentes (24 cm de diamètre pour celle de gauche) (in Muraz, réf. 6)

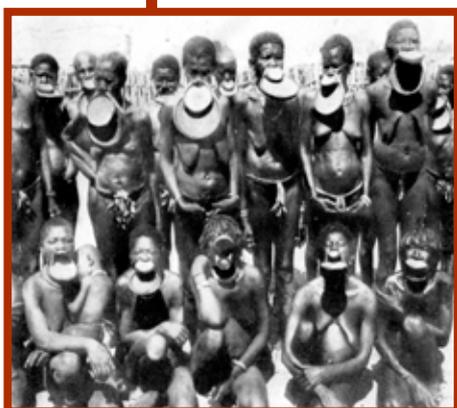
Muraz précise dans une étude anatomique, physiologique et histologique (6) les conséquences physiques de ces déformations labiales sur le corps de ces femmes africaines. La déformation et la distension labiales conséquences de plateaux mesurés à 24 centimètres de diamètre, conduisent à une lèvre inférieure d'environ 75 centimètres de longueur. La complication d'une rupture labiale n'est pas rare, et c'est à la faveur de l'une d'entre elle que Muraz peut décrire les rapports histologiques de ces lèvres mutilées, montrant une prolifération en franges de la musculature et une prolifération épithéliale de la muqueuse localisée au point de pression du plateau. Muraz réalise en 1921 chez une femme présentant une rupture des deux lèvres une réfection dont le résultat est satisfaisant.

Au-delà de ces observations médicales, le médecin condamne cette pratique de "tératogénie artificielle" que ni la coquetterie (?) ni un rite de fiançailles ne doivent excuser.

Cette coutume reconnue comme barbare par l'administration coloniale de l'époque est peu à peu combattue, les administrateurs s'efforçant de convaincre leurs administrés des multiples inconvénients d'une telle pratique. Muraz propose à deux gouverneurs généraux de l'Afrique Equatoriale un projet d'arrêt qui finira par être promulgué :

« Article premier. – les mutilations corporelles dont la liste suit sont interdites sur le territoire de l'Afrique Equatoriale Française :

a) perforation des lèvres dans le but d'introduire dans ces orifices artificiels, souvent démesurément agrandis par progressive distension, de grosses chevilles de bois, de métal, ou des disques de bois de fort diamètre [...] ».



groupe de femmes saras-djingés dites « femmes-à-plateaux » (in Muraz, réf. 6)

Pour Muraz, il ne fait alors nul doute que dans quelques années, le voyageur qui traversera le sud tchadien ne rencontrera plus de femmes-à-plateaux.

Des types différents de femmes à plateaux ont été décrits dans d'autres régions du globe. Fougerat en fait l'étude (7) et rapporte que Laperouse en observe en 1786 sur les confins de l'Amérique du Nord : « ... elles portent une sorte d'écuelle de bois sans anses qui appuie contre les gencives... ». En Australie, d'autres types de femmes portant les mêmes attributs existent également. Vestales de la tribu des Nagarnooks, l'aspect des ces femmes-à-plateaux est exactement celui des femmes-à-plateaux africaines. Choisies

avec soin, ces vestales australiennes sont vouées à la chasteté totale pendant toute leur vie et ont un rôle de garde et d'entretien constant du Feu sacré, combustion d'un énorme tronc d'eucalyptus, entretenue par la tribu.

De nos jours, cette pratique du "plateau" existe encore, au Burkina Faso no-

Les femmes-à-plateaux saras-djingés

Regard historique sur une féminité dégradée

tamment où il est possible de croiser « deux vieilles femmes qui ont les lèvres percées avec un bout de bois de 3 cm de diamètre qui y est fixe en permanence » (8).

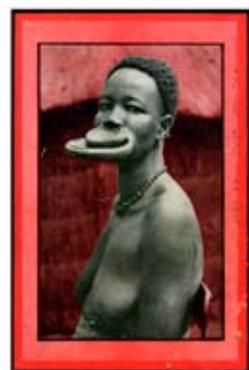
En Ethiopie, les femmes mursi continuent de porter des disques de bois en parures labiales à la manière des femmes saras du siècle dernier. Pour installer le disque de bois ou de terre cuite, l'extraction des incisives inférieures est opérée. Pour certains auteurs, cette pratique a une origine spirituelle, les orifices du corps pouvant constituer des voies d'entrée des esprits maléfiques dont l'accès doit être défendu au prix de cette mutilation. (9)

Si les mutilations génitales féminines et l'excision constituent une violation mieux reconnue actuellement des droits les plus élémentaires des femmes et des filles (10), des auteurs - sans toujours aborder d'ailleurs l'aspect moral de ces pratiques - s'étaient déjà interrogé il y a 25 ans des conséquences physiques de ces pratiques. A côté des mutilations labiales, la déformation du crâne chez les Mangbetous au Zaïre, l'existence de femmes girafes chez les Padoung, ainsi que les perforations des oreilles et du nez chez les Toufourou du Cameroun constituent autant de marque d'une valeur culturelle pourtant corporellement dégradante dont l'excision et l'infibulation sont les expressions les plus terribles (11).

Désormais, la lutte contre l'excision/mutilation génitale féminine (E/MGF) est au cœur de la réalisation de deux des "Objectifs du Millénaire pour le Développement" : l'amélioration de la santé maternelle et l'égalité entre les sexes. Plus de 3 millions de filles d'Afrique subsaharienne sont soumises à une mutilation génitale chaque année. La conférence qui s'est tenue en décembre 2005 à Dakar constitue un tournant important pour ce combat, car en réunissant plus d'une centaine de parlementaires de plus de 20 pays africains, cette rencontre a marqué un engagement notable et une volonté affichée des politiques, des religieux et des chefs traditionnels pour abroger ces pratiques (12).

Les femmes-à-plateaux saras-djingés tchadiennes découvertes vers 1900, connues du monde dans les années 1920 [le passage dans le Moyen-Chari de la Croisière Noire conduite par Georges-Marie Haardt et Louis Audouin-Dubreuilh contribuera à la diffusion de leurs images], regardées avec curiosité par beaucoup, parfois exhibées dans des zoos humains, ces femmes ne durent qu'à la volonté du législateur de l'époque l'abandon de leurs disques de bois.

Ce regard sur ces femmes sorties d'un passé si proche doit nous faire prendre conscience qu'aucune situation dégradante pour l'être humain ne peut être figée dans l'Histoire. La réappropriation de toute leur féminité doit permettre aux femmes de notre siècle de sortir d'un assujettissement et d'une soumission sociale contraires aux droits de la personne.



LES
NÉGRESSES À PLATEAUX
Historique - Origines - Mœurs et Coutumes

couver-
ture d'une
plaquette
consa-
crée aux
femmes à
plateaux
(réf. 5)

Les femmes-à-plateaux saras-djïngés

Regard historique sur une féminité dégradée

Bibliographie

- 1.** Latoures L. Expériences de lutte contre l'excision en Afrique subsaharienne. <http://www.genreenaction.net>
- 2.** Chevalier A. L'Afrique centrale française. Récit du voyage de la mission Chari-Lac Tchad (1902-1904). Challamel, Paris 1907. 776 p.
- 3.** Muraz G. Sous le grand soleil, chez les primitifs. Brodard imp., Coulommiers 1923, 190 p.
- 4.** Chippaux C. Mutilations et déformations ethniques dans les races humaines. Histoire de la médecine. 1961, 111.
- 5.** Anonyme. Les négresses à plateaux. Plaquette 8 p. sd (circa 1930). Touly, Paris.
- 6.** Muraz G. Satyres illustrées de l'Afrique noire. Comité de documentation et de propagande. Paris, 1947, 464 p.
- 7.** Fougerat. L'énigme des femmes à plateaux. Les femmes à plateaux américaines. Paris 1939
- 8.** Ouedraogo S. La traque aux réseaux de télécommunication mobile : mission dans le sud-ouest du Burkina Faso. <http://www.csdptt.org/article.356.html>
- 9.** <http://www.joachimj.club.fr/omomursi.htm>
- 10.** Unicef. Il faut mettre fin aux mutilations génitales féminines. Communiqué de presse 2005. http://www.unicef.org/french/media/media_25043.html
- 11.** Bourrel P. Complications des coutumes et mutilations rituelles chez l'Africain. Médecine et Hygiène. 1980, 30 : 1314-21.
- 12.** Unicef. Des parlementaires africains se réunissent pour une conférence historique sur la suppression de l'excision/mutilation génitale féminine. Communiqué de presse 2005. http://www.unicef.org/french/media/media_30314.html

Jean Marie MILLELIRI

82 Boulevard Tellène
13007 Marseille - France
j-m.milleliri@wanadoo.fr